

# LES FICHES PRATIQUES DU CFA ACADEMIQUE DE VERSAILLES

## Fiche Pratique n° 9

### Valorisation des visites

A partir de la rentrée 2021, les visites ne sont plus rémunérées en indemnités mais payées à la visite effectuée sur production du formulaire « F266 Fiche de visite en entreprise » renseignée et tamponnée par l'entreprise. **Les visites doivent faire l'objet d'une commande d'intervention en début d'année et être déclarées sur le certificat d'interventions mensuel.**

#### Les visites effectuées peuvent être de trois types :

- **Visite systématique dite « d'installation »** à effectuer dans les 2 mois suivant le démarrage du contrat et qui doit permettre de définir avec le tuteur les compétences à acquérir en centre et en entreprise. Ces compétences doivent être formalisées dans le livret de suivi de l'alternance.
- **Visite certificative si prévue dans le règlement d'examen** du référentiel
- **Visite en cours de cycle** nécessaire à la relation entreprise (qui n'est ni une visite d'installation ni une visite certificative)

	Visite dite d'installation	Visite certificative si prévue dans les modalités certificatives <u>ou</u> visite en cours de cycle	Visite de régulation
1 <sup>ère</sup> année de CAP	1	1	Lorsqu'un dysfonctionnement ne peut être réglé par un simple appel téléphonique et nécessite un déplacement en entreprise
2 <sup>ème</sup> année de CAP	0 (sauf si première année du contrat)	1	
CAP en 1 an ou MC	1	1	
Seconde de BAC PRO	1	1	
1 <sup>ère</sup> de BAC PRO	0 (sauf si première année du contrat)	1	
Terminale de BAC PRO	0 (sauf si première année du contrat)	1	
1 <sup>ère</sup> année de BTS	1	1	
2 <sup>ème</sup> année de BTS	0 (sauf si première année du contrat)	1	
Au-delà	1	1	

#### Exceptionnellement et en cas de dysfonctionnement ne pouvant être réglé par un contact téléphonique de l'entreprise :

- **Visite de régulation**

Une visite est rémunérée par un forfait au taux de l'action de formation et en fonction du statut de l'intervenant. Le barème est le suivant :

	Rémunération brute forfait 3 HP/ visite	Rémunération auto entrepreneurs forfait 3 HP/ visite
Niveau 3	58,58€	76,15 €
Niveau 4	68,65€	89,25 €
Niveau 5	87,25€	113,42 €
Niveau 6 et au-delà	98,62€	128,21 €